

Conseil Municipal

Compte rendu de séance du 19 février 2021

Présents : Émilie HALLAUER, Juliette LAFFONT, Jourdain LEYNAUD, Marie-Claire MORGANTI, Amélie MOYON, Yann DUBUIS, Patrick GEFFROY, Sylvain JOLY, David MARIJON, Alain MARTARESCHE, Guillaume PETIZON

Représenté(s):

Absent(s): Maxime CLERIN, William ISSERTINE

Excusé(s) : Séverine MOYERE, Sylvain RODRIGUEZ

Secrétaire de séance : Juliette LAFFONT

Approbation du compte rendu de la séance du 22 décembre 2020 : approuvé par l'ensemble du conseil

Dossiers soumis à délibération :

DE 2021 01 – Projet de « rénovation des lieux publics pour l'amélioration de l'offre touristique et culturelle » - demande de subventions au titre de la DETR/DSIL, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Ardèche au titre du F.D.S

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le projet et la demande de subvention auprès de la DETR/DSIL, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de l'Ardèche au titre du Fond Départemental de Solidarité ; pour la restauration et l'aménagement des espaces publics afin de pouvoir mieux accueillir la population au cœur du village. Ces lieux, pourront être proposés aux manifestations associatives, culturelles, scolaires et accueillir tous les publics toute l'année. Les bâtiments et aménagements extérieurs ne répondent plus à la qualité de service attendue par la population. Un local à proximité de la mairie tombe en ruine et la toiture de la salle du conseil municipal est couverte par des tôles en amiante. Réaménagement de l'espace ludique au cœur du village près de la mairie, afin de créer un lieu de vie permettant aux plus jeunes d'avoir un mobilier répondant aux enfants, tout en veillant à la sécurité de chacun avec l'installation de mobilier adapté (table de pique-nique, bancs...) Remettre en fonctionnement les fours communaux des hameaux et aménagement des abords ainsi que les calades qui seront restaurés afin de préserver le patrimoine de la commune. Montant du projet 111 885 € HT, reste à charge pour la commune 20%.

DE 2021 02 – Demande de subventions PNR « Coup de pousse 2021 » rénovation de calades communales

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve la demande de subventions PNR pour la rénovation des calades en pierres sèches qui va concerner la calade de Font La Combe et la calade de Oise pour un montant de 33 500 € HT reste à charge pour la commune 40 %.

DE 2021 03 – Convention avec le SDEA pour une mission d'Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de renouveler la mission ATESAT « Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie » passée avec le SDEA (Syndicat de Développement et d'Équipement et d'Aménagement). La cotisation est de 2,50 € / habitant soit un montant de 1105 € HT/an.

DE 2021 04 – Adhésion à un groupement de commandes avec le SDE07 et/ou accord cadre pour régler la vente d'électricité

Le Conseil municipal décide par 10 voix pour et 1 abstention d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés.

DE 2021 05 – Création d'un Contrat Unique d'Insertion CAE PEC (droit privé)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de créer un emploi en contrat aidé de 9 mois renouvelable une fois, de 28 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} mars 2021. Afin de pallier les absences et congés des agents techniques. Ce contrat bénéficie d'une aide à hauteur de 80 %

DE 2021 06 – Dissolution du budget annexe CCAS pour l'intégrer dans le budget principal

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'intégrer le budget annexe du CCAS au budget principal de la commune.

DE 2021 07 – Adhésion à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de l'Ardèche (UDCCAS07)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'adhérer à UDCCAS 07 et de verser la cotisation annuelle de 10 €.

DE 2021 08 – Retrait de la commune du Syndicat Intercommunal AGEDI

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de résilier le contrat qui nous lie avec AGEDI suite à une nouvelle offre d'un autre prestataire pour la partie gestion de la commune et sur la partie comptable et paye.

DE 2021 09 – Positionnement sur le remplacement des compteurs existants par des compteurs communicants « Linky » dans les bâtiments communaux

Le Conseil municipal décide par 6 voix contre, 1 abstention et 4 pour de s'opposer à l'installation des compteurs communicant « Linky » sur les bâtiments communaux en refusant l'accès aux agents en charge des travaux.

DE 2021 10 – Modification du temps de travail d'un emploi administratif à temps non complet

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de créer un poste d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe à 30 heures et de supprimer le poste initial de 26 heures.

DE 2021 11 – Remboursement d'un achat de pièces détachées sur site internet pour absence de paiement administratif

Le Conseil municipal décide par 10 voix pour et 1 abstention de rembourser la dette de 70,10 € à Monsieur le Maire pour l'achat de pièces détachées de l'aspirateur de l'école.

Questions diverses :

- Délégués de la commission de contrôle des listes électorales, les trois membres sont :
 - Conseiller municipal : M. Sylvain RODRIGUEZ
 - Représentant de l'Administration : Mme Christine POUZET (titulaire) ; Mme Mireille POITEVIN (suppléante)
 - Représentant le Tribunal Judiciaire : M. Francis CHAMBOULEYRON (titulaire) ; M. Joël MEUDIC (suppléant)
- Discussion sur la création d'un parking à l'entrée Nord du village, par entente amiable pour la procédure d'expropriation si besoin.
- Connaître les projets d'urbanisation éventuels pour le déploiement de la Fibre Optique – à ce jour aucun.
- Projet de chemin entre la salle polyvalente et le multi-commerce. Tous les propriétaires de terrains ont été rencontrés et sont favorables au projet.

La séance est levée à 18 h 45.